



Communiqué de presse

Amiens, le 10 septembre 2019

Principales décisions de la commission permanente du Conseil départemental du 9 septembre 2019

La commission permanente du Département de la Somme s'est réunie lundi 9 septembre 2019, sous la présidence de Laurent Somon. Composée des 46 conseillers départementaux, cette instance a étudié 33 rapports.

L'insertion sociale et professionnelle étaient au cœur des débats, avec notamment le vote de plusieurs actions visant à améliorer le retour à l'emploi des personnes les plus précaires, souvent en rupture avec les institutions et les services publics.

- Accompagnement social des allocataires du RSA

Le département saisit l'opportunité de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (convention d'appui Département - Etat 2019 à 2021), pour optimiser l'orientation et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA de 25 à 30 ans.

Dans ce cadre, il soutient les 4 structures suivantes :

- . Amiens Avenir Jeunes pour 65 250 € (145 accompagnements)
- . AEFTI pour 65 250 € (145 accompagnements)
- . Centre Relais pour 31 500 € (70 accompagnements)
- . ASSIF 80 pour 18 000 € (40 accompagnements)

Pour développer l'accompagnement global des bénéficiaires du RSA porté par Pôle Emploi, il soutient :

- . AEFTI pour 55 500 € (82 accompagnements)
- . APFE pour 46 250 € (69 accompagnements)
- . ASSIF 80 pour 46 250 € (69 accompagnements)

- Insertion professionnelle des demandeurs d'emploi

Le Département va signer un avenant à la convention de coopération avec Pôle Emploi, visant à améliorer le dispositif d'accompagnement global qui couple la résolution des difficultés sociales et l'accès à l'emploi. Il est attendu de cet avenant l'accès d'un plus grand nombre de bénéficiaires du RSA à ce dispositif et une réduction des délais d'entrée.

- Actions de développement de l'autonomie des bénéficiaires du RSA

AAP « Initiative pour l'Emploi des Jeunes 2020-2022 »

Le département de la Somme se porte candidat pour répondre à l'appel à projet européen porté par la Région Hauts-de-France « Initiative pour l'Emploi des Jeunes 2020-2022 » (IEJ),

concernant l'insertion des jeunes ni en études, ni en formation, ni en emploi (NEET), via l'apprentissage. Il s'agit d'accompagner 750 jeunes de 16 à 30 ans vers un projet professionnel fondé notamment sur l'apprentissage. Le cofinancement à hauteur de 75 % de 5 postes de référents de parcours spécialisés et de la coordination est demandé dans ce dossier.

Epicierie sociale

Le Département attribue une subvention de 54 112 € à l'association COALLIA pour la mise en place d'une épicerie sociale mobile à Amiens.

- Accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi par les structures hors IAE, insertion par l'action économique

Appels à projets Fonds social européen - 13 projets soutenus

13 projets ont été retenus suite à différents appels à projets pour coordonner les acteurs de l'insertion, mobiliser les employeurs dans les parcours d'insertion, suivi renforcé de parcours et accompagnement vers l'emploi au sein des ateliers et chantiers d'insertion.

Les structures soutenues : la Mission locale Picardie maritime, la Communauté d'agglomération Amiens Métropole , le Département de la Somme, la Mission locale insertion formation emploi du Grand Amiénois, la Maison pour l'entreprise l'Emploi et la Formation Santerre Haute Somme, l'association Recyclerie Vimeu Bresle, l'association Artois Insertion Ressourcerie, l'association des jardins paysagers des Hauts-de-France et des Hortillonnages, l'association APREMIS, la ville d'Amiens, l'association Ménage Services Professionnels et l'association ACI CES.

Montant global de 1 788 191 €

- Associations caritatives

Le Département a voté une contribution annuelle aux frais de fonctionnement :

- . de 9 000 € au Secours Populaire
- . de 10 000 € à la Croix Rouge
- . de 3 000 € à l'Association nationale des visiteurs de prison
- . de 23 000 € aux Restaurants du cœur

Les délibérations du Conseil départemental et de sa commission permanente sont en ligne sur <http://www.somme.fr/deliberations/deliberations-arretes>

Contact :

Éloïse Devred -

Conseil départemental de la Somme

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - e.devred@somme.fr